



Existe-t-il une distance minimum entre une zone fumeur et une zone de travail ?

Rubrique : questions-réponses - Date : vendredi 4 juin 2010

Existe-t-il une distance minimum entre une zone fumeur et une zone de travail ?

Réponse :

Si l'espace fumeur répond aux exigences formulées dans l'[article R.3511-3 du code de la santé publique](#), il n'existe aucune distance à respecter entre cet espace et le reste du lieu.